

<https://www.charentelibre.fr/charente/prevention-des-recidives-gestion-des-risques-mesures-de-la-pollution-les-associations-environnementales-se-saisissent-du-dossier-sirmet-29862811.php>

PREVENTION DES RECIDIVES, GESTION DES RISQUES, MESURES DE LA POLLUTION : LES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES SE SAISISSENT DU DOSSIER SIRMET



Le 25 mai dernier, la Sirmet subissait son troisième incendie en deux mois.

Archive Julie Desbois

Interpellées par les habitants, cinq associations charentaises écrivent au préfet et à l'ARS. Le but : mieux comprendre les incendies de la SIRMET, leurs conséquences et les mesures correctives engagées.

Cinq associations charentaises, Charente Nature, Veille Santé environnement 16, Que Choisir Charente, Cancer colère 16 et la Ligue contre le cancer interpellent, dans un courrier, l'agence régionale de santé et le préfet de la

Charente, à la suite des incendies de la SIRMET, à Gond-Pontouvre. Et vont solliciter dans les semaines à venir des rencontres avec les responsables institutionnels, techniques et scientifiques.

Le but est de « mieux comprendre les dispositifs existants, identifier les éventuelles pistes d'amélioration et répondre aux nombreuses interrogations exprimées par les habitants », explique Marine GROSSET, médecin infectiologue et bénévole à Veille santé environnement 16. « Nous voulons contribuer au renforcement de la prévention des risques industriels de notre territoire ».

Comment éviter les récides ?

Ces associations veulent notamment des réponses sur les procédures déclenchées lors du dernier incendie du 25 mai, les substances recherchées et les résultats des mesures réalisées dans l'air et dans l'eau, « ainsi que les critères ayant conduit les autorités à considérer que la situation ne nécessitait pas de mesures particulières de protection des populations ». La préfecture a livré la semaine dernière un rapport montrant une augmentation des PFAS en aval de la SIRMET, insuffisant toutefois pour mesurer l'étendue des impacts.

« Nous nous interrogeons notamment sur les raisons pour lesquelles des recommandations de prudence comparables à celles diffusées lors d'épisodes de pollution atmosphérique ou d'incendies de forêt, n'ont pas été mises en œuvre, au moins à titre préventif », écrivent les signataires qui demandent aussi des précisions sur le plan de gestion des risques.

Ces associations environnementales s'interrogent aussi sur les solutions mises en œuvre pour prévenir les récides, alors que la SIRMET a dévoilé son plan de restructuration et investi 300 000€ pour répondre aux mises en demeure de la préfecture, et aimeraient savoir si une réflexion est engagée sur « les effets potentiels à moyen et long terme d'incendies industriels répétés sur un même territoire ».

Lénaëlle SIMON